

**PRÉFECTURE**  
**des Alpes-de-Haute-Provence**

**RECUEIL SPÉCIAL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS**

8/mars 2020

2020-026

Publication le jeudi 19 mars 2020

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS****2020-026****SPÉCIAL 8/mars 2020****SOMMAIRE**

*La version intégrale de ce recueil des actes administratifs est en ligne sur le site Internet de la Préfecture :  
[www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr), rubrique "Publications"*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES DES FINANCES PUBLIQUES DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle du service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Digne-les-Bains **Pg 1**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2020-079-001

### Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle du service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Digne-Les-Bains

#### La directrice départementale des finances publiques des Alpes-de-Haute-Provence

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de la direction départementale des finances publiques des Alpes-de-Haute-Provence ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 16 octobre 2018 fixant au 1<sup>er</sup> novembre 2018 la date d'installation de Mme Isabelle Godard dans ses fonctions de directrice départementale des finances publiques des Alpes-de-Haute-Provence ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2018-296-021 du 23 octobre 2018 portant délégation de signature en matière fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques des Alpes-de-Haute-Provence,

#### **ARRÊTE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

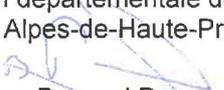
Le service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Digne-Les-Bains sera fermé à titre exceptionnel du vendredi 20 mars 2020 au vendredi 27 mars 2020 inclus.

##### **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1<sup>er</sup>.

Fait à Digne-Les-Bains, le 19 mars 2020

Par délégation du préfet,  
Le directeur du pôle ressources et immobilier  
de la direction départementale des finances publiques  
des Alpes-de-Haute-Provence

  
Bernard Ponsard